



CHUSCLAN



SERVICES MUNICIPAUX	P. 4
COMMISSIONS MUNICIPALES	P. 5
DÉLIBÉRATIONS CONSEILS MUNICIPAUX	P. 6-7
ACTIONS MUNICIPALES	P. 8-11
ETAT CIVIL	P. 12
ACTUALITÉS DE LA COMMUNE	P. 13-15
PRÉVENTION DES RISQUES	P. 16-21
MÉDIATHÈQUE	P. 22-23
VIE ASSOCIATIVE	P. 24-38
Chuscl'en Forme	P. 24
Les Amis de Gicon	P. 25
Entre Chusclan et Pissila	P. 26
APE	P. 27
Les Pattes Actives	P. 28
Cèze Danse	P. 29
Ensemble Vocal Monticant	P. 30
La Belle Époque	P. 30
Scrabble	P. 31
Art en Cèze	P. 31
Entrons dans leur danse	P. 32
Les Marmottes Chusclanaises	P. 33
Terres et Formes	P. 34
Cyclo Club Chusclan	P. 35
Sculpt'Art	P. 36
Bien-être	P. 37
Les Vendanges de l'Histoire	P. 38
ANNUAIRE	P. 39
AGENDA	P. 40

L' I M A G E

Notre Pont se refait une santé et une beauté !

Le Conseil Départemental a attaqué le 12 octobre dernier les travaux de rénovation nécessaires.



Le Mot du 1er Adjoint

L'année 2020 se termine comme elle avait commencé, dans la tristesse et la peur.

La deuxième vague du coronavirus a été autant, sinon plus, destructrice que la première. Ayons une pensée pour tous ceux qui ont perdu un être cher, ou pour ceux qui n'ont plus de travail et qui se trouvent, en cette période de fêtes, devant d'énormes difficultés.

Car, n'oublions pas que Noël est une fête religieuse, mais aussi la fête des enfants et des familles qui se retrouvent en cette occasion.

Tout le travail réalisé par les associations pour faire vivre le village a été anéanti par les décisions gouvernementales ou préfectorales. Des mesures, certes nécessaires afin de limiter la propagation du virus, mais qui ont empêché la tenue de manifestations habituelles dans notre village : Vendanges de l'histoire ; Fête et randonnée des primeurs ; Repas des anciens ; Noël des enfants

Merci à tous les présidents d'associations et à tous les bénévoles qui, j'en suis sûr, se remettront à l'œuvre lorsque cet épisode « Coronavirus » ne sera plus qu'un mauvais souvenir.....

Une autre manifestation, à laquelle nous tenions, n'a pas eu lieu, je veux parler de l'hommage républicain qui devait être rendu à Louis, notre ancien maire. Ce n'est que partie remise.

Après une longue interruption, la première tranche du chemin de la Combe de Carmignan a pu être achevée. La deuxième tranche va débuter dans quelque temps. Malgré la gêne occasionnée, vous avez fait preuve de patience. Nous allons faire le maximum pour faciliter la circulation dans le village et limiter les désagréments liés à cette situation complexe à laquelle s'ajoute la fermeture du pont.

Enfin, un grand merci au personnel communal et notamment l'équipe scolaire (personnel et enseignants) pour son professionnalisme permettant d'accueillir en toute sécurité nos chers bambins.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et espérons une année 2021 bien meilleure.

Serge Barbe.

Hommage à Christian

Christian Llabres nous a prématurément quittés. La nouvelle s'est répandue avec stupéfaction dans le village, un matin de décembre.

Bagnolais d'origine, Chusclanais d'adoption. Christian était très connu dans le village ; il était un élément très actif dans la vie associative de notre commune.

Après avoir été un élément important au sein du bureau de l'ASCM Football où il s'impliqua de nombreuses années, il fut aussi un ardent défenseur de l'Entente Bouliste Chusclanaise, avant de

s'investir au sein de l'association humanitaire Entre Chusclan et Pissila avec qui, il effectua plusieurs séjours en Afrique, au Burkina Faso.

Tout ce dévouement et cette volonté de répondre présent, lui valurent d'entrer au Conseil Municipal en 1995. Effectuant 2 mandats, il y restera 12 ans.

Au cours de son 2nd mandat (2001-2008), il en fut le 4ème adjoint ; il fit partie des 4 membres du Conseil Municipal siégeant à la Communauté de Communes Cèze Sud (Chusclan - Orsan -

Codolet) qui fut l'ancêtre de notre communauté d'agglo. Ils s'impliqua particulièrement au SABRE (Syndicat d'Assainissement de Bagnols et sa région) qui en était, à son époque, au stade de pré-fonctionnement.

On gardera de lui, le souvenir d'un garçon impulsif, parfois au verbe généreux, mais Christian c'était surtout un garçon serviable, sensible, avec la main sur le coeur, une personne sur qui l'un pouvait compter.

Un combattant pour notre village. Il aura marqué son passage au sein de la collectivité.



Aujourd'hui, le Conseil Municipal et tous les anciens colistiers de Christian ont une pensée pour Blandine son épouse, Vincent et Adelaïne ses enfants, Alain son frère et toute leur famille et leur adressent toute leur reconnaissance et leur profonde sympathie.

Bernard Charmasson, ancien 1er adjoint



Services Municipaux

Découvrez-en un peu plus sur les agents de notre commune.



La collectivité a actuellement un effectif de 17 agents territoriaux et 1 agent contractuel. Ce personnel est déployé dans les services administratif, scolaire et périscolaire, Culturel, Techniques et la Poste.

La polyvalence des agents de notre commune est une force. Elle leur permet d'intervenir en soutien de leurs collègues dans plusieurs domaines. Le temps de travail de certains est réparti sur plusieurs services.



SERVICE ADMINISTRATIF

comprend le Secrétariat Général, et un service en charge des formalités administratives d'Etat Civil, d'urbanisme, concession cimetière, aides sociales et des missions d'accueil.

L'équipe : Angélique DUBOIS - Christelle MARIE - Valérie NEPOTY - Brigitte SERRE



SERVICE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

comprend une directrice de centre de loisirs, 7 agents composés d'ATSEM et une équipe d'animation. Les missions de l'ensemble du personnel se répartissent dans l'animation dans les accueils périscolaires du matin et du soir, la restauration et l'animation de la pause méridienne, l'assistance au personnel enseignant des écoles maternelles, veille à la propreté des locaux et l'hygiène des enfants.

L'équipe : Stéphanie ALEGRE, Francine BERTRAND, Sylvie FAVIER, Sandra GILLY, Christelle MARIE, Sylvie PASSERA, Marie-Pierre SALVI, Béatrice VALETTE



SERVICES TECHNIQUES

sont un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. Les missions des agents sont réparties en plusieurs domaines : la voirie, les espaces verts, les équipements, les manifestations, l'entretien des bâtiments communaux. Les services techniques sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et/ou événements exceptionnels. Ils sont constitués de deux pôles :

L'équipe du pôle entretien, hygiène dans les bâtiments communaux : Stéphanie ALEGRE, Dominique BIALLET, Sylvie FAVIER, Karine CHARMASSON

L'équipe du pôle technique : Jean-Marie AUZIERE, Frédéric DI ROLLO, Stéphane ROMIEU



SERVICE CULTUREL

est principalement ciblé sur la médiathèque qui donne accès à différents types de médias, permettant la consultation sur place et l'emprunt à domicile. Des animations familiales sont proposées par la responsable de la structure, ainsi qu'un drive en période de confinement.

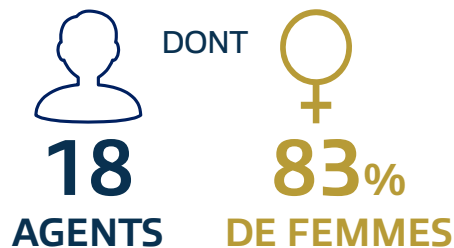
L'équipe : Aline FABRE, Sylvie PASSERA



BUREAU DE POSTE

maintenu dans notre Commune, il permet d'offrir un service de proximité aux administrés. Les permanences sont assurées par deux agents

L'équipe : Karine CHARMASSON, Magali GRISARD, Christelle MARIE



Commission Municipales



COMMISSION D'APPELS D'OFFRES (MARCHÉ > À 5 000 000€ HT)

PEYRIERE – BARBE – CZARNEKI – MOULINET
Suppléants : VOLLE – CHARMASSON – ROUQUET

COMMISSION DES MARCHÉS PUBLICS

PEYRIERE – BARBE – CZARNEKI – MOULINET
Suppléants : VOLLE – CHARMASSON – ROUQUET

COMMISSION BUDGET – FINANCES

PEYRIERE – BARBE – VOLLE – CZARNEKI – BREYSSE – BRUNEL – CHARMASSON – MOULINET – ROUQUET

COMMISSION ADMINISTRATION – RH

PEYRIERE – BARBE – VOLLE – CZARNEKI – BREYSSE – BOUCHARD – FILLIUNG – GIRARD

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES PETITE ENFANCE – JEUNESSE – VIE ASSOCIATIVE

PEYRIERE – BARBE – BREYSSE – CHARMASSON – MOULINET – ROUQUET – BOUCHARD – FEUILLADE – GIRARD

COMMISSION ACTION SOCIALE – SENIORS

Elus : PEYRIERE – BARBE – BREYSSE – BOUCHARD – BRUNEL – FEUILLADE – GIRARD – ROUQUET

Nommés : ANNALORO – CHARMASSON – POBEL JUVIN – THIERRY – VALVASORI – OUVRAY

COMMISSION DES TRAVAUX – VOIRIES

PEYRIERE – BARBE – VOLLE – CZARNEKI – BRUNEL – CHARMASSON – FILLIUNG – GIRARD

COMMISSION ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, FORÊT, AGRICULTURE

PEYRIERE – BARBE – VOLLE – BRUNEL – CHARMASSON – BOUCHARD – FEUILLADE – FILLIUNG

COMMISSION URBANISME, PRÉVENTION DES RISQUES, ACCESSIBILITÉ, SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS ET MATÉRIELS

PEYRIERE – BARBE – CZARNEKI – BRUNEL – CHARMASSON – FILLIUNG – GIRARD – ROUQUET

COMMISSION FÊTES CÉRÉMONIES, COM., PATRIMOINE, CULTURE, TOURISME

PEYRIERE – BARBE – BREYSSE – MOULINET – ROUQUET – FILLIUNG – BOUCHARD – FEUILLADE – GIRARD

REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉCOLE

BARBE – MOULINET – ROUQUET

SYNDICAT MIXTE D'ÉLECTRICITÉ DU GARD

PEYRIERE – BARBE / Suppléants : VOLLE – CZARNEKI

SIVU DU MASSIF BAGNOLAIS

VOLLE / Suppléants : BARBE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIIG)

CZARNEKI / Suppléant : BOUCHARD

CORRESPONDANT DÉFENSE

BREYSSE

CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Collège des élus : BARBE
Collège des agents : SERRE

LES DÉLÉGUÉS DE QUARTIERS

Village – Chemin du Rhône – Chemin des Près – Le Pont : GIRARD – BRUNEL – MOULINET – CHARMASSON – BARBE

Chemin de Coste – Chemin de Cante Merle – Chemin des Rogations :
BOUCHARD – FEUILLADE – FILLIUNG

Les Bergassons – Ch. Combe de Carmignan Chemin Pas de Gicon :
BREYSSE – ROUQUET – CZARNEKI

Ch. Fontaine du Renard – Les Abeille :
PEYRIERE – VOLLE



Conseils Municipaux

LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERE SUR LES PROJETS

UNE VISION POLITIQUE



UN PROJET



DES DÉCISIONS



UNE RÉALISATION



DES ACTIONS

Découvrez un extrait des délibérations prises par le Conseil Municipal.

SÉCURISER

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

EMBELLIR

Mise en discrétion du réseau basse tension chemin de la Combe de Carmignan.

Ce projet s'élève à 94 800€.

Il est subventionné par le SMEG à hauteur de 90 060€, l'autofinancement(part communale) est de 4 740€.

ADAPTER

Evolution nécessaires du PLU

Mise à jour d'un certain nombre de dispositions qui ne sont plus applicables au regard de l'évolution du code de l'urbanisme,

La clarification, l'explicitation et la modification de dispositions du règlement, pour à la fois

faciliter l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation ou d'utilisation du sol et mieux traduire les souhaits de la commune.

Autorisation au Maire à signer la proposition de prestations de modification du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21 mars 2012 modifiés les 20 janvier 2014 et 26 mai 2016.

Le coût de la prestation s'élève à 22 320,00 €

Etude hydrogéomorphologique du ruissellement – identification des zones inondables par approche HGM.

Réalisation d'une cartographie hydro-géomorphologique du ruissellement et d'un règlement en vue de remplacer la donnée EXZECO pour un montant de 8 010.00 €

Etudes relatives à la déclaration de projet (DP) emportant mise en compatibilité du PLU – Projet IPCE So'Gard

Réalisation des études relatives à la déclaration de projet (DP) emportant mise en compatibilité du PLU – Projet IPCE So'Gard pour un montant de 9 360 €

Refus de transfert de la compétence PLU et documents d'urbanisme à la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien

IRRIGUER

Plan de financement travaux investissement ASA IT3C – financement part adhérent

Coût du financement de la part adhérent pour notre commune : 73 959.52€

ECONOMISER

Adhésion à un groupement de commandes pour 'l'achat d'énergies, de fournitures/ services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique'

Collecte et valorisation des CEE (certificats d'économie d'énergie)

Signature d'une convention entre le syndicat mixte d'électricité du Gard et notre commune pour la collecte et la valorisation des actions éligibles aux certificats d'économie d'énergie

Demande d'attribution du fonds de concours 2018 et 2019 pour les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public – Passage à l'éclairage LED – centre village

Le montant estimatif des travaux s'élève à 86 728.80 € TTC.

Le financement est prévu de la façon suivante :

- Fonds de concours 2018 : 10 220€ (agglo)
- Fonds de concours 2019 : 10 090€ (agglo)
- Autofinancement : 52 191.81 € HT



TRANSFÉRER

Transfert des résultats 2019 du budget annexe de l'assainissement de la commune de CHUSCLAN à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien.

Transfert des résultats 2019 du budget annexe de l'eau de la commune de CHUSCLAN à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien.

La Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (CAGR) exerce la compétence « eau et assainissement » sur l'ensemble de son territoire depuis le 1er janvier 2020.

Une convention de gestion a été signée entre la CAGR et la mairie de CHUSCLAN

SOUTENIR

Don en faveur des communes sinistrées / participation à la cagnotte « Solidarité Rurale Inondations 19/09/2020 »



Vous pouvez retrouver l'ensemble des délibérations des Conseils Municipaux sur www.chusclan.fr > mairie > conseils municipaux



Actions Municipales

Lumière sur quelques actions réalisées, en cours ou à venir

SÉCURISATION CHEMIN DE LA COMBE DE CARMIGNAN & AMÉNAGEMENT ESPACE GABRIEL ARNAUD

(2020) Phase 1 : Du parking des écoles au chemin des Rogations

La phase 1 du parking des écoles au Chemin des Rogations est terminée. Les réseaux humides (eau potable, eau usée) ont été renouvelés. Les réseaux secs ont été mis en discrétion (basse tension, éclairage public, télécom).

Les trottoirs permettent de rejoindre le centre du village en toute sécurité.

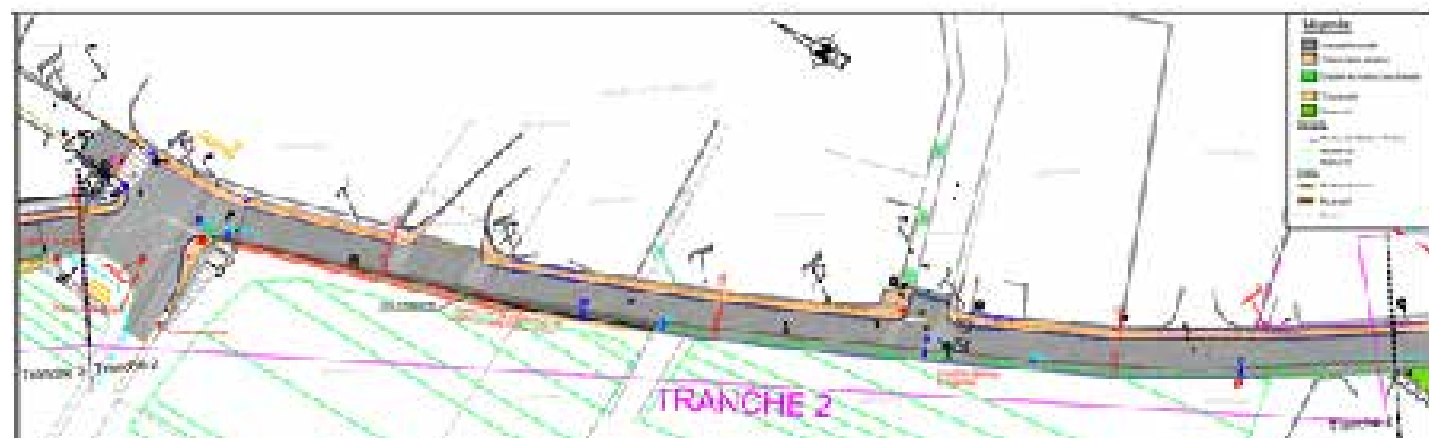


(2021) Phase 2 : Du Chemin des Rogations au Chemin de la Fontaine du renard

Les réseaux d'eau potable ont été renouvelés. Les réseaux secs ont été mis en discrétion (basse tension, éclairage public, télécom) en 2020.

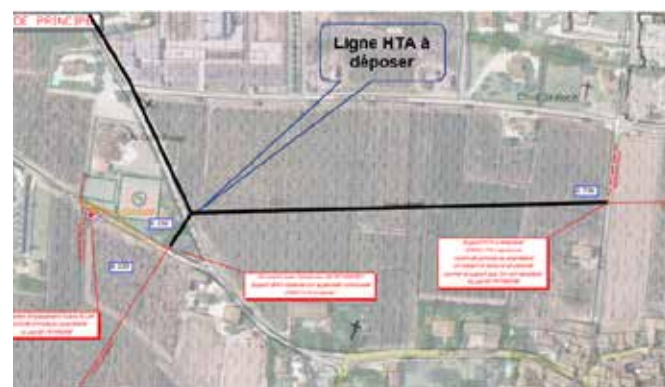
Les travaux de voirie, de trottoirs seront réalisés.

Voici le projet :



(2021) Phase 2 : Enfouissement ligne électrique 20kV

Afin de sécuriser la distribution électrique en cas d'intempérie et de réduire la nuisance visuelle la ligne électrique aérienne 20kV Chemin Combe de Carmignan et Chemin Force Male – Chemin des Costes sera déposée après reprise des branchements en souterrain.



(2021) Phase 2 : Aménagement Espace Gabriel Arnaud

Le jardin des jeux d'enfants ayant besoin d'une jouvence, la démolition du centre Gabriel Arnaud laissant un espace à réaménager, des enfants de Chusclan ayant demandé un skate parc, pour toutes ces raisons le conseil municipal a étudié un projet portant sur l'ensemble de l'espace en collaboration avec des parents et des enfants.

Le projet est en cours de finalisation.

DIVERS TRAVAUX

GROUPE SCOLAIRE

(2020) Afin d'embellir le lieu de vie et d'améliorer l'accueil des enfants :

- La classe Grand Section / CP a été repeinte, le sol changé.
- Un chauffage réversible programmable a été installé dans les classes de CE et CM & la BCD, cela va permettre de réaliser des économies d'énergie électrique et d'offrir une température plus clémente au mois de juin.
- Une salle d'activités « Ludothèque » a été aménagée : chauffage réversible, mobiliers, tapis, jeux
- Les jeux de marelle, escargot, labyrinthe... ont été peints sur le sol de la cours
- Au niveau de l'entretien journalier, la crise de la COVID entraine des désinfections supplémentaires. Une autolaveuse et un nettoyeur vapeur ont été achetés pour y faire face dans les meilleures conditions.



(2021) Dans le cas du plan Vigipirate, installation d'une sirène commandée de plusieurs emplacement pour remplacer le système d'alerte actuel jugé « archaïque ».

SALLE DU STADE

(2020) Deux climatiseurs hors service ont été remplacés à la salle du stade.

PARC PONTAL

(2020) Une fissure conséquente est apparue sur le mur de la bâtisse du parc pontal. La mise en place d'épingles a été nécessaire. Egalement, le linteau s'est affaissé au-dessus du portail, il a été repris entièrement. Les travaux ont été réalisés de manière à garder le style du bâtiment.

(2021) Le mur de soutènement à côté de l'entrée principale s'affaisse. Un balisage a été mis en place afin de le contourner. Les travaux de réfection de la partie abimée sont programmés en début d'année.

ABAISSSEMENT DU SEUIL DE CHUSCLAN

Le seuil du moulin de Villeméjeanne est situé sur notre commune. Ce déversoir à parement incliné présente une hauteur de chute d'environ 2,2 m. De ce fait, il constitue un obstacle à libre circulation des poissons et notamment des 3 espèces de grands migrateurs amphihalins identifiées sur le cours d'eau : l'anguille européenne, la lamproie marine et l'aloise feinte. Les enjeux de protection de ces espèces ont motivé le classement de la Cèze en liste 2 au titre de l'article L214-17 du Code de l'Environnement (CE) par l'arrêté du préfet coordonnateur du bassin Rhône-Méditerranée du 19 juillet 2013. Ce classement implique que tout ouvrage faisant obstacle à la continuité écologique présent sur le tronçon de cours d'eau doit être géré, entretenu et équipé pour assurer le transit sédimentaire et la libre circulation des poissons migrateurs. Le délai imparti pour ce faire étant de 5 ans après publication de l'arrêté. Des études sont menées depuis de nombreuses années. A l'issue des études de 2010 et de l'expertise hydrogéologique, un scénario d'arasement de 50 cm du seuil a été retenu. Mais la commune s'est opposée au projet par crainte d'une incidence négative sur son captage d'alimentation en eau potable qui représente un des principaux enjeux associés à l'ouvrage.

Notre commune a été mise en demeure par la DDTM30 de se mettre en conformité avec la réglementation sur l'eau et les milieux aquatiques. Elle devait ainsi présenter le projet avant le 1er décembre 2020. Pour la phase conception, la commune a délégué la maîtrise d'ouvrage au Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Versants de la Cèze et de ses affluents. Le scénario d'arasement de 50cm de l'ouvrage sur toute la largeur ayant été validé, il n'est pas remis en cause. Mais, cet aménagement n'étant pas suffisant pour restaurer la continuité piscicole, un dispositif de franchissement piscicole adapté aux 3 espèces cibles doit être dimensionné.

Dispositif de franchissement piscicole

Une rampe à macrorugosités devra être installée côté rive gauche. Longueur : 37 m, largeur : 7 m

Confortement de berge

Etant donnée la morphologie de la berge côté rive gauche, un confortement en enrochements liaisonnés devra être mis en œuvre pour éviter les problèmes d'érosion et les risques de déstabilisation du dispositif par les crues.

Les travaux devraient débuter cet été.



Actions Municipales

Lumière sur quelques actions réalisées, en cours ou à venir

LE PONT

(2020) Historique de l'opération

L'actuel Pont de Chusclan a été construit en 1923
Longueur : 77.50 m Largeur : 7.02 m

Cet ouvrage d'art est un bow string en béton armé constitué de 2 travées indépendantes.

Dernière IDP : 2012. Cet ouvrage est dans un état moyen et nécessite des travaux de réparation localisés sur sa structure en béton. Cet ouvrage a fait l'objet d'une étude de réparation en 2015, qui a donné lieu à l'opération de travaux actuelle.

Travaux prévus :

Purge intégrale des enduits et des revêtements en extrados (arcs, suspentes et contreventements). Réparation des bétons, de l'intrados et de l'extrados, comprenant :

- Le sondage et la purge des bétons non cohésifs et des anciennes réparations (mortier et grillages).

- Le traitement conventionnel des armatures.
- L'adjonction d'armatures en cas de perte de section.
- La reconstitution de béton par ragréage.

La mise en œuvre, en intrados, d'un inhibiteur de corrosion sur les zones traitées et d'un Liant Hydraulique Modifié sur la totalité du parement.

La réfection des parements de l'extrados avec mise en œuvre d'un Liant Hydraulique Modifié (LHM) sur une couche d'accrochage à base de résine époxyde, sur la totalité des parements.

(2021) Les rambardes seront restaurées en 2021



Réparation poutre



Application LHM sur arc côté amont



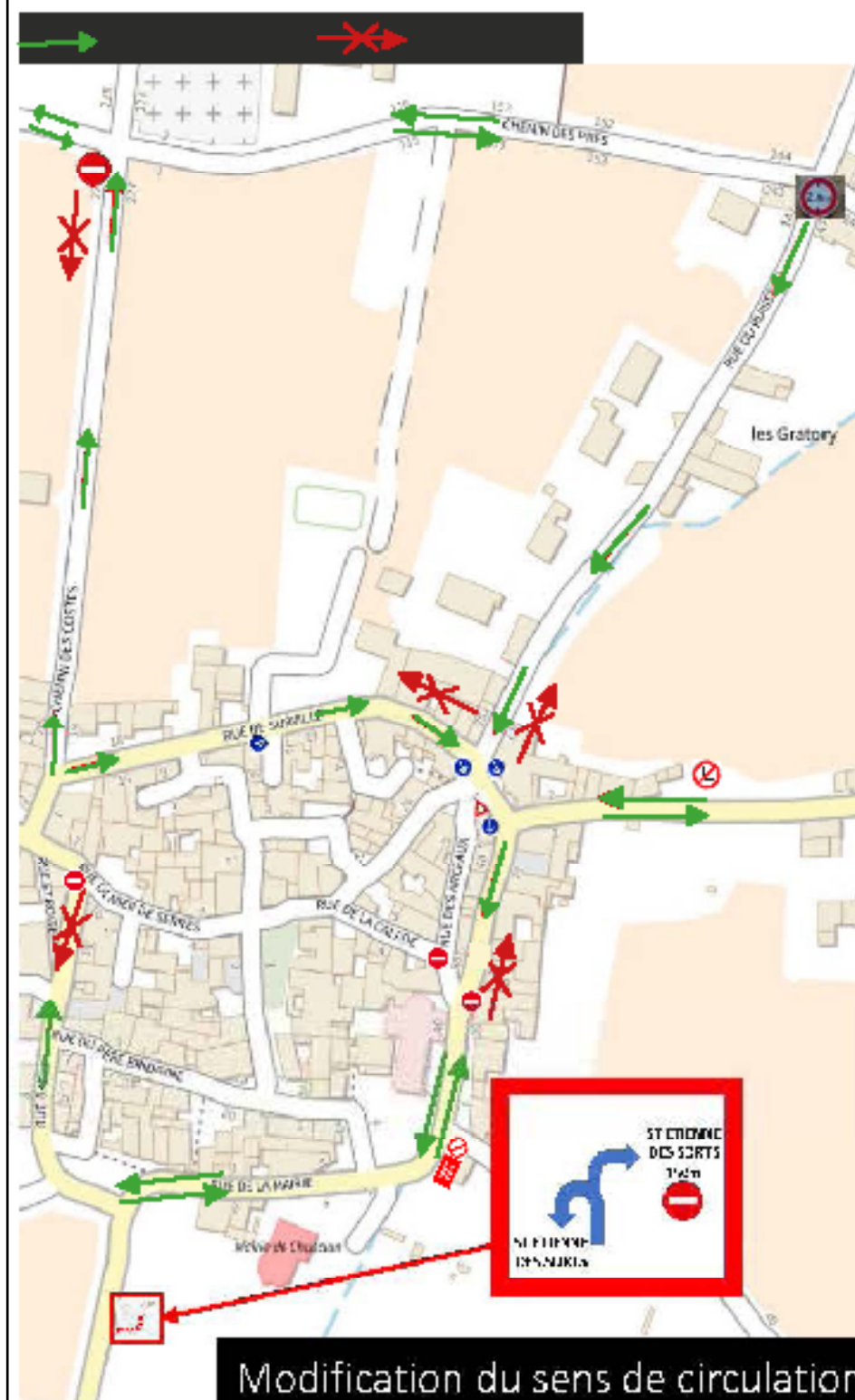
Réparation cavité poutre



LETRE D'INFORMATION

Mise en place d'un nouveau sens de circulation dans le village

Dès Fin-novembre



Chusclanaises, Chusclanais,

Les travaux du pont, qui par nécessité ont bloqué un accès principal à notre village, ont mis en lumière un problème de circulation majeur constaté depuis plusieurs années à hauteur du croisement Rue du Ruisseau / Chemin du Rhône et amplifié par la situation actuelle.

L'ensemble des usagers ont été confrontés à de nombreux blocages de la circulation allant jusqu'à des échanges tendus entre automobilistes.

Afin de pallier cette situation, le Conseil Municipal a acté la mise en place d'un sens de circulation, comprenant notamment le passage de certains axes en sens unique. Ce, afin de fluidifier la circulation et faciliter l'entrée et la sortie du village pour tous.

Nous demandons à l'ensemble des usagers leur compréhension et leur coopération. Nous espérons que la modification des habitudes de certains entraînera une meilleure circulation pour tous.

Le Maire, Pascal Peyrière.

Nouveaux « Sens Unique »

Rue du Ruisseau : nous ne pourrons que descendre cette rue, depuis les collines jusqu'à l'église.

Rue de Surville : nous ne pourrons l'emprunter qu'en direction de la sortie du village, direction St Etienne des Sorts

Chemin des Costes : nous ne pourrons que remonter en direction du cimetière.

Rue Basse : nous ne pourrons que remonter cette rue

État Civil



BIENVENUE

Mathieu BERTRAND,
le 10 juillet

Léon LAUQUE,
le 11 juillet

Mattéï LAGARDE,
le 5 août

Chelsea QUETTIREUX,
le 20 août

Eve DUCHOSAL,
le 8 septembre



FÉLICITATIONS

Marie-Claire DURAND et Erwan ARGENSON,
le 8 août



CONDOLÉANCES

Monique SALZE, le 26 juillet

Paul BOURRIAMME, le 31 juillet

Isabelle CHAPAT, le 15 août

Jacqueline TANT, le 31 octobre

Jean-Louis TAVAN, le 5 novembre

Robert RANC, le 3 décembre

Christian LLABRES, le 7 décembre

Actualités de la Commune



ACTIONS SOLIDAIRES

SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la semaine bleue l'Action Sociale et Senior a organisé une après-midi cinéma à Bagnols-sur-Cèze pour visionner 'Antoinette dans les Cévennes'.

Le vendredi 9 octobre dès 13h30, 18 seniors de plus de 65 ans se sont donnés rendez-vous au parking de la Vierge.

Merci à notre accompagnateur et conducteur d'un des deux minibus Monsieur Ouvray Alain et merci à tous les participants.



RANDO'ROSE

Dimanche 18 octobre, plus de 300 participants (grands et petits) ont pris le départ de la 7e édition de notre Rando'Rose !!!

Grâce à la générosité de tous les participants mais aussi à des donateurs non participants, notamment des entreprises du village, nous avons récolté 3808,30 € pour la Ligue contre le cancer.

Pour des mesures de sécurité sanitaire, le départ était échelonné entre 8h30 et 10h depuis le parc Pontal. Et aucune des autres animations au programme les autres années n'étaient prévues.

Un grand merci à l'association Les Pattes Actives et M. Charly Moulinet pour leur aide sur les différents balisages.



OPÉRATION BRIOCHES DE L'UNAPEI

Comme chaque année, la commune a été le moteur de l'opération Brioches au sein du village.

Comme chaque année, nous les avons écoulées comme des petites... brioches grâce aux habitants du village et notamment les parents

devant l'école mais aussi grâce à quelques unes de nos associations qui ont efficacement relayé et porté l'opération auprès de leurs adhérents.

Un gain de 908.20 € pour l'UNAPEI !
Bravo et merci à tous !





Actualités de la Commune

FORUM DES ASSOS

Le 5 septembre dernier, dans un contexte sanitaire assoupli mais toujours compliqué a eu lieu le tout premier Forum des Associations Chusclanaises.

Cette première édition a réuni la très grande majorité des structures

associatives et nous les remercions pour leur implication.

Ce coup d'essai nous a permis de tester l'événement... nous avons noté les axes d'amélioration afin de le reconduire dans de meilleures conditions.



WORLD CLEAN UP DAY

Le 19 septembre dernier, notre commune a participé pour la première fois à la journée mondiale de nettoyage de la planète rejoignant ainsi bon nombre de localités du Gard Rhodanien.

C'est en partenariat avec « K Net Partage », qui est l'association référente pour l'Occitanie, que nous avons choisi des lieux particulièrement souillés à assainir.

Cette opération citoyenne a regroupé

une cinquantaine de Chusclanais qui se sont répartis sur le territoire.

Les bordures de la Cèze, Monticault, l'ancienne décharge route de Carmignan ont été les endroits privilégiés de cette « collecte ».

Les moyens logistiques et sanitaires ont été fournis par la commune et l'agglomération.

A l'issue de cette journée, il a été ramassé quelques centaines de kilos

de déchets divers et très variés.

Certaines associations du village ont également participé à cette opération en appliquant bien évidemment toutes les mesures barrières préconisées par la lutte anti-covid.

Cette opération sera à renouveler pour la bonne santé de notre patrimoine commun.



[Nouveau] Nouvelles poubelles de tri

Espace Gabriel Arnaud, le parking est opérationnel, Les conteneurs verres et papiers qui ont été déplacés et enterrés au niveau du parking sont en service.



L'AGGLO MOBILE

Depuis le 5 octobre, l'Agglo Mobile propose sur la commune de Chusclan une offre de services publics gratuits.

Elle permet entre autres de remédier aux soucis de déplacement des usagers vers les différentes administrations. Deux personnes formées à cet effet accompagnent les intéressés dans les démarches administratives et en ligne. Par exemple : Comment créer une adresse email, effectuer des calculs de retraite...

Ces démarches sont entièrement sécurisées et respectent l'anonymat des usagers. Les services publics

proposés sont : la caisse d'allocations familiales, Pôle Emploi, les services de l'état (justice, finances, cartes grises, permis de conduire, passeports...)

Une aide est apportée pour remplir les différents formulaires comme la caisse d'assurance maladie, la mutualité sociale agricole, les impôts. Vous pourrez trouver le calendrier des tournées sur le site de l'agglo ou



de la mairie de Chusclan ainsi que sur les panneaux d'affichage afin d'avoir des réponses à vos attentes.

Agglo mobile : 06 79 58 66 16

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 102ème anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Hommage à tous les morts pour la France et aux Héros de la Nation Française. Ne les oublions pas, ils ont donné leur vie pour nous, pour notre liberté...!!

En respectant les recommandations Préfectorales, 6 élus seulement de la Mairie de Chusclan ont pu participer au dépôt de la gerbe de fleurs

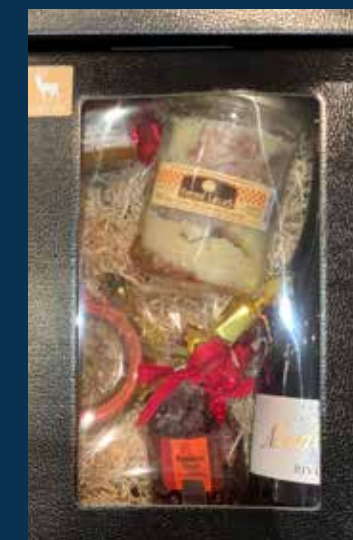


LE REPAS DES AINÉS

La crise sanitaire a eu raison de l'organisation du traditionnel repas de fin d'année pour les aînés de la commune.

En lieu et place, le Conseil Municipal leur a distribué des paniers repas concoctés par des acteurs de notre village.

Des chocolats ont également été offerts aux soeurs et pensionnaires de l'EHPA SAINT-EMETERY.



DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (D.I.C.R.I.M.) CHUSCLAN

La prévention, notre priorité

L'information et la sensibilisation des citoyens face aux risques majeurs sur notre commune sont des éléments essentiels pour une prévention efficace.

L'équipe municipale a réalisé une mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde afin de préserver la sécurité des habitants et de protéger au mieux leurs biens et leur environnement. Ce plan a pour objectif de définir les mesures de prévention et de secours prises pour faire face à cette situation de crise. La réalisation du P.C.S. répond par ailleurs à l'obligation réglementaire qui lui est faite.

Ce D.I.C.R.I.M. présente les risques qui menacent notre territoire, rappelle les consignes de sécurité à respecter, les moyens d'alerte prévus par la commune, les numéros d'urgence et les démarches à suivre si une telle situation survient sur la commune.

En de telles circonstances, vigilance et entraide sont nécessaires et salvatrices.



Le maire de Chusclan

LES RISQUES MAJEURS AUXQUELS NOTRE COMMUNE EST EXPOSÉE :

-  Inondation
-  Neige / Verglas
-  Tempête
-  Rupture de barrage
-  Feux de forêts
-  Séisme
-  Transport de matières dangereuses
-  Pandémie
-  Canicule
-  Grand froid

LE RISQUE TEMPÊTE

Une tempête est un phénomène météorologique durant lequel des **vents forts à violents** se produisent sur une large zone géographique.

Ce phénomène peut avoir des **conséquences graves sur la population, les biens** (chutes d'objets divers (toitures, cheminées, grues, chapiteaux, etc.), détérioration des lignes électriques et de communication, perturbation des réseaux de transports, etc...) **et l'environnement** (déforestation, perte d'infiltration des sols et augmentation du risque d'inondation,...).

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVANT

-  Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés ou endommagés (mobiliers de jardin, objets divers).
-  Vérifiez le bon ancrage au sol des structures légères (serres, vérandas, cabanons).
-  Fermez les portes et les volets.
-  Dans la mesure du possible, rentrez chez vous.

PENDANT

-  Dans la mesure du possible restez chez vous.
-  Évitez tout déplacement inutile, réduisez votre vitesse en cas de déplacement impératif.
-  N'intervenez pas sur les toitures.
-  Ne vous promenez pas en forêt ou sur le littoral.
-  Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales.

APRÈS

-  Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique.
-  Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.



LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige, en salant les trottoirs (évitez de stocker la neige dans les avaloirs et fossés pour ne pas gêner l'écoulement des eaux lors du redoux).
- Évitez de circuler ; en cas d'obligation de déplacement, munissez-vous d'équipements spéciaux.
- Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre.
- Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.



LE RISQUE NEIGE / VERGLAS

Les **chutes de neige** et les phénomènes de **verglas** ou de **pluies verglaçantes** sont consécutifs à des précipitations qui se produisent lorsque les températures sont négatives ou proches de 0°C.

Elles peuvent entraîner la **formation de phénomènes glissants** sur les trottoirs et le réseau routier et une augmentation de poids sur les bâtiments et les infrastructures.

Ce phénomène a possiblement des **conséquences graves pour la population** (hypothermie, risque de fractures liées aux sols glissants, risque lié aux chutes de branches et toitures, etc.), **les biens et la vie quotidienne** (chutes des lignes électriques, perturbations des réseaux de transport, effondrement des toitures, chutes de branches...).



LE RISQUE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Le risque T.M.D. est consécutif à un accident impliquant un **transport de marchandises dangereuses** par voie routière, ferroviaire, fluviale ou canalisations (gazoduc, oléoduc, pipeline, etc.). Il peut avoir des conséquences graves pour la population, les biens et/ou l'environnement liées aux phénomènes induits : explosion, incendie, dégagement de nuage toxique, voire la combinaison de ces phénomènes.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Confiner-vous** rapidement dans le bâtiment le plus proche.
- Ne fumez pas. Évitez les gestes pouvant provoquer une flamme ou une étincelle.

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.



LE RISQUE SISMIQUE

Un séisme, ou tremblement de terre, est une **secousse du sol due aux mouvements des plaques tectoniques**.

Selon leur intensité et leur durée, les séismes peuvent causer **des dégâts importants et mettre en danger des vies** ainsi que générer des pertes économiques et des difficultés de communication.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



- Abritez-vous** loin des fenêtres.
- À l'extérieur, éloignez-vous des constructions, lignes électriques.
- Après la secousse, **coupez les réseaux, ne fumez pas.**
- Dès que vous le pouvez, **rejoignez un point de rassemblement.**

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.



LE RISQUE GRAND FROID

Le risque de Grand Froid est lié à la survenue de températures atteignant des **valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières du département concerné et s'étalant sur plusieurs jours**. Il s'accompagne souvent d'autres phénomènes météorologiques dangereux : formation de verglas et de glace, chutes de neige, pollution atmosphérique etc.

Ces périodes de Grand Froid ont des **conséquences graves pour les personnes fragilisées** (hypothermie, aggravation des pathologies et des maladies infectieuses, intoxication par le monoxyde de carbone...), **les biens et la vie quotidienne** (gel des réseaux électrique, des conduites d'alimentation, coupure de la circulation ferroviaire, aérienne, etc.).

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Protégez vos canalisations et compteur d'eau.
- Évitez de vous déplacer.
- Limitez les efforts physiques et les activités à l'extérieur.
- Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités.
- Donnez et prenez des nouvelles de votre entourage.
- Si vous remarquez une personne en difficulté dans la rue, composez le 115 (n° d'urgence).

DANS TOUS LES CAS, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS.

OBLIGATION DE DÉBROUILLAILLEMENT

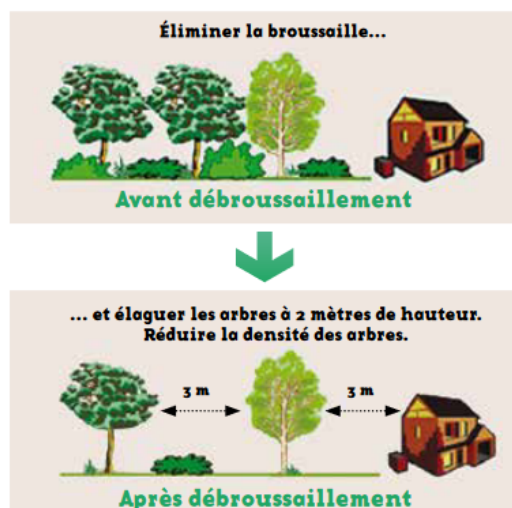
CE QUE DIT

LA RÉGLEMENTATION

► Débroussaillage

Le débroussaillage inclut :

- La taille, voire le cas échéant, la coupe d'arbres et d'arbustes, afin que les houppiers des sujets conservés soient espacés de 3 mètres les uns des autres et des constructions.
- La possibilité de conserver des bouquets d'arbres (*surface maximale de 80 m²*) à condition qu'ils soient distants de 3 mètres de tout autre arbre, arbuste, bosquet ou construction et que tous les arbustes situés en dessous aient été éliminés.
- La suppression des arbres et arbustes morts ou dépérissants.
- L'élagage sur une hauteur de 2 mètres des sujets maintenus.
- La destruction ou l'élimination de tous les déchets de coupe.
- La tonte de la strate d'herbes.



Vous devez respecter les modalités de débroussaillage si votre construction et/ou votre terrain se trouve :

- à l'intérieur de bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisements d'une surface de plus de 4 hectares, boisements linéaires d'une surface de plus de 4 hectares ayant une largeur minimale de 50 mètres ;
- à moins de 200 mètres de ces formations.

Si votre propriété (terrain nu ou construction) se trouve, selon le PLU de votre commune (consultable en mairie) :

- en zone urbaine**, vous devez débroussailler l'intégralité de votre parcelle ;
- en zone non-urbaine**, vous devez débroussailler dans un rayon de 50 m autour de vos constructions, et maintenir un gabarit de sécurité sur leurs voies d'accès privées (suppression de la végétation sur 5 m de hauteur et 5 m de largeur), même si ces distances empiètent sur la propriété d'autrui.

VOTRE RESPONSABILITÉ

EST ENGAGÉE

► Quand vous laissez la végétation pousser

• Débroussailler est une obligation légale

Propriétaire ou ayant droit d'un terrain bâti ou classé constructible, situé à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des espaces naturels combustibles, vous êtes concerné par le débroussaillage, indispensable à la non-propagation du feu. Les dispositions à respecter sont définies par le code forestier, ainsi que l'arrêté préfectoral en vigueur.

► Quand vous allumez un feu

Votre responsabilité est engagée chaque fois que vous allumez un feu, y compris une simple cigarette.

Les périodes pendant lesquelles propriétaires et ayants droit peuvent employer du feu, à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisements, sont strictement réglementées par l'arrêté préfectoral en vigueur.

Entre autre, tout apport de feu dans les zones précitées est strictement interdit du 15 juin au 15 septembre.

En cas de non respect de la réglementation

- Les contrevenants aux dispositions des articles de l'arrêté préfectoral sur la réglementation de l'emploi du feu et du débroussaillage sont passibles d'une amende forfaitaire prévue pour les contraventions de 4^e classe ou de 5^e classe, selon la situation des terrains en cause. S'ils ont provoqué un incendie, ils s'exposent aux sanctions prévues dans le code forestier (peines d'amende et/ou d'emprisonnement). Concernant le débroussaillage, en cas de non exécution des travaux à l'expiration du délai fixé par la mise en demeure adressée par l'autorité compétente – le maire ou le cas échéant le préfet – l'amende peut être portée à 30 €/m² non débroussaillé.
- Vous êtes usager circulant sur les voies publiques traversant des massifs forestiers, il vous est interdit de fumer ou de jeter des objets pouvant provoquer un départ de feu.

SE RENSEIGNER

Direction Départementale des territoires et de la mer
04 66 62 65 27

Service Départemental d'Incendie et de Secours
(pompiers du Gard)
04 66 63 36 00

Office National des Forêts
04 66 34 66 30

Département du Gard
04 66 76 76 76

Pour connaître la vitesse du vent,
Météo France : tél. 08 92 68 02 30
et observer les indices suivants :

Echelle de Beaufort	km/h	observations
0	<1	Calme, fumées verticales
1	1-5	Fumées entraînées, girouettes immobiles
2	6-11	Vent perçu au visage, feuilles frémissent, girouettes en mouvement
3	13-19	Feuilles et petites branches agitées, drapeaux déployés
4	20-28	Poussières et feuilles de papier soulevées

Les arrêtés préfectoraux en vigueur relatifs à l'emploi du feu et au débroussaillage sont disponibles en mairies ou accessibles sur le site de la Préfecture du Gard :

<http://gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret>

Le préfet
à

Destinataires in fine

Nîmes, le 27 NOV. 2020

Service Environnement et Forêt
Unité Forêt/DFCI
Affaire suivie par : Christophe CHANTEPY
Tél. : 04.66.62.64.44
ddtm-sef-foret@gard.gouv.fr

Objet : Risque incendie de forêt et obligations légales de débroussaillage (OLD)

Dans mon courrier en date du 26 janvier 2018 et mon rappel du 12 février 2019, j'ai demandé à la précédente équipe municipale de mettre en place une stratégie d'information et de contrôle des obligations légales de débroussaillage (OLD). J'avais demandé au maire de prendre une délibération sur ce sujet dont la responsabilité incombe à la commune.

Conformément à ma demande, vous avez inscrit à l'ordre du jour d'un conseil municipal cette stratégie d'information et de contrôle des obligations légales de débroussaillage et m'en avez fait parvenir le compte rendu ou une délibération.

L'été 2019 a vu le département du Gard sévèrement touché par les incendies de végétation. Avec 16 habitations détruites et le décès en service d'un pilote de tracker, le bilan a été dramatique. Si la saison feux de forêt 2020 a été plutôt clémente pour le Gard (150 ha de forêt brûlés, 1 habitation détruite), le département voisin des Bouches du Rhône a eu lui un bilan très sévère avec 1 450 ha de forêt brûlés, plus de 2000 personnes évacuées, ainsi que des habitations, des entreprises et des véhicules détruits.

Aussi, la prise en compte du risque d'incendie doit rester l'une de vos préoccupations majeures au cours de ce mandat, en termes d'aménagement du territoire et de sécurisation de vos administrés.

Parmi les mesures à prendre, les obligations légales de débroussaillage (OLD) ont démontré leur importance pour la protection des personnes et des biens lors de chaque grand incendie. Je tiens à souligner l'engagement pris par la grande majorité des communes du Gard sur ce sujet. 88 % de ces dernières ont validé une stratégie de mise en œuvre du débroussaillage obligatoire.

Je vous rappelle que l'article L.134-7 du code forestier confie au maire le contrôle de l'exécution des obligations de débroussailler. Il prévoit que vous devez mettre en demeure les personnes concernées en cas de non-exécution. Aussi je vous demande de mettre à profit la période hivernale actuelle, propice pour les travaux de débroussaillage, pour non seulement informer vos administrés, mais également poursuivre les actions de contrôle afin d'inciter les particuliers à exécuter les travaux indispensables à leur propre sécurité.

L'inaction peut conduire à engager votre responsabilité en cas de sinistre. Je serai amené régulièrement à vous demander l'état d'avancement des démarches entreprises dans votre commune. Un bilan départemental et par commune est rendu public chaque année.

Conscient des difficultés que vous pouvez rencontrer dans l'exercice du contrôle des obligations de débroussaillage, j'ai demandé aux services de la DDTM de se tenir à votre disposition pour vous apporter un appui méthodologique.

Une boîte à outils est ainsi accessible sur le site internet de l'État dans le Gard : <https://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Debroussaillage>

Vous y trouverez divers éléments, notamment des diaporamas directement utilisables en réunion publique et une cartographie des secteurs soumis aux OLD. Vous trouverez en annexe une liste de sites internet d'information et de communication sur ce sujet.

Je souligne que, pour faciliter les travaux, il est possible pour les particuliers de brûler les branchages issus du débroussaillage obligatoire. Il s'agit d'une dérogation à l'interdiction générale de brûler les déchets verts. Il convient néanmoins de laisser sécher ces branchages sur une période suffisamment longue, de telle sorte que leur incinération dégage le moins de particules fines possible. Les particules émises par les feux de végétation sont en effet une source importante de pollution de l'air.

Je vous informe également que, dans plusieurs communes de notre département, je poursuis la mise en œuvre, par l'intermédiaire de la DDTM, du contrôle de l'application effective des obligations légales de débroussaillage.

Les communes qui ont progressé en matière de débroussaillage obligatoire se félicitent souvent des impacts positifs : sentiment de sécurité, ouverture du paysage. En dépit des contraintes que le débroussaillage fait peser sur certains citoyens, la capacité du maire à améliorer la sécurité de tous les habitants peut être valorisée en fin de mandat.

Je vous remercie de votre implication pour la mise en sécurité de vos concitoyens par rapport au risque d'incendie de végétation.

Le Préfet,

Didier LAUGA

Médiathèque

NOUVEAUTÉS

”

La médiathèque a mis en place un atelier d'éveil destiné aux moins de 3 ans « Les bout'choux à la média ».

Dans un espace spécialement aménagé les enfants confortablement installés et accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle peuvent découvrir l'objet livre, des comptines, des chansons et des jeux de doigts afin de s'initier au plaisir des histoires.

Malgré l'intérêt suscité nous n'avons pu proposer que deux séances. Dès que les conditions sanitaires le permettront nous reprendrons notre activité.

Nous souhaitons également proposer une autre animation qui concernerait les enfants de plus de 3 « Rendez-vous conte ! ».

Afin de préparer au mieux cette activité nous voudrions savoir si cela vous intéresse et pour cela nous vous demandons de bien vouloir vous pré-inscrire en nous indiquant le nom et l'âge de votre enfant avant le 1er février 2021. D'avance nous vous en remercions.



Le lancement de notre année sportive s'est déroulé à l'occasion de la 1ère Journée des Assos qui a eu lieu sous un beau soleil le samedi 5 septembre 2020 dans le parc Pontal.

A cette occasion, le bureau a pu présenter aux différents visiteurs ses activités avec des démonstrations de gym et de pilâtes proposées par nos intervenantes, ainsi que répondre à leurs questions. On peut dire que cette journée fut un succès puisque nous avons ce jour-là quasiment rempli tous nos cours !

Ce sont 61 adhérent(e)s qui se

sont inscrit(e)s pour cette année, quelques-uns de moins que les années précédentes, mais crise sanitaire oblige, nous avons dû limiter le nombre de personnes présentes à chaque cours. En effet, ces derniers ont pu reprendre avec un protocole sanitaire strict mis en place en collaboration avec la mairie (distanciation entre les participants, masque en arrivant et en quittant le cours, pas de prêt de matériel, gel hydroalcoolique).

Malheureusement toutes ces mesures n'ont pu empêcher l'arrêt des cours après deux mois de pratique : depuis le 28 octobre et la décision du Chef d'Etat de reconfiner le pays, les sports

collectifs en intérieur sont à l'arrêt jusqu'à une date inconnue à ce jour.

Nous restons cependant optimistes quant à une reprise de notre pratique sportive courant janvier. Nous souhaitons pour l'heure aux membres de notre association de garder espoir en des jours meilleurs, car il faut avant tout penser à protéger les autres et à se protéger.

Tous nos vœux à tous pour la future année, qui ne peut qu'être meilleure à bien des égards !



Drôle d'année que cette année 2020 qui a coupé les ailes de tous les projets ; par exemple celles de la fête médiévale prévue au château, le 13 Juillet.



Par contre la 22e édition des Journées Européennes du Patrimoine, les 19 et 20 septembre, a été maintenue (thème : patrimoine et éducation). Malgré la Covid-19 et de surcroît un temps plus que maussade, la fréquentation n'a pas été aussi rare que nous ne le craignons, puisque 115 personnes, sur les 2 jours, ont visité les salles. L'atelier d'écriture avec plume et calame, organisé dans la salle de dégustation a suscité l'intérêt de nombre d'adolescents tandis que différents jeux pratiqués au Moyen-Age étaient présentés dans la salle du Tinel.



Vingt-trois personnes ont visité la médiathèque où l'Association la Belle Epoque était venue exposer instruments, livres et photos de l'école et des écoliers d'autrefois.

A l'issue de ces journées l'association a dû déposer l'une des fenêtres de la tour de garde ouest, endommagée pour la énième fois, a constaté le délitement de l'enduit qui relie la porte sud du Tinel à la maçonnerie ainsi qu'un trou apparu à côté du fenestron à gauche de ladite porte. En octobre



Gérard Fabre a attiré notre attention sur l'état du cabanon situé à côté des bassins de décantation. Les pierres des pieds-droits ayant été volées, l'I.P.N. qui soutient le toit se trouve grandement fragilisé.



Le 21 septembre, les salles du château ont été ouvertes, le matin, pour l'Association Déclat-Image de Villeneuve dont les membres, après la séance photos ont déjeuné à la ferme.

Le mardi 6 octobre la médiathèque a dû être ouverte à 14h pour une visite guidée du village par Chantal Béjuit qui accompagnait une association d'Orange. Visite qu'elle avait déjà assurée dans le cadre des visites organisées par l'Agglo le 24 août à 18h30.

Les Amis de Gicon ont bien sûr participé, le samedi 5 septembre, à la Journée des Associations qui, elle aussi, a souffert de la Covid-19.

Prenez soin de vous et meilleure année nouvelle.



Infos de Chusclan

Le précédent article avait été écrit alors que nous venions d'être déconfinés : liberté retrouvée d'aller où bon nous semblait, même si le port du masque était obligatoire selon les endroits. Cette fois, nous voici reconfinés et la situation est grave, sur le plan national mais aussi au village ; la maladie progresse et a déjà atteint certains habitants du village ou leurs proches. Alors que Noël se profile à l'horizon, nous ne savons même pas si nous pourrions le passer en famille !

Bien entendu, dans ces conditions, notre loto de Noël n'est pas envisageable : c'est un moment familial et convivial que nous ne pourrions partager ensemble cette année ; croyez que nous en sommes désolés ! Et par là même, c'est une source de revenus très importante pour subvenir aux besoins de nos petits protégés Burkinabés dont nous voilà privés ; nous avions dans l'idée de lancer une tombola mais le reconfinement a tué le projet dans l'œuf ; peut-être pourrions nous le lancer à la fin de ce confinement : entre Noël et Jour de l'An ? En Janvier?...l'avenir nous le dira.

Nous avons cessé également nos séances de kits, bien avancées, heureusement avec plus de 700 kits qui attendent d'être envoyés par conteneur en Afrique ; le seul évènement que nous avons pu conserver est notre assemblée générale qui a eu lieu le 25 septembre à la salle du stade avec toutes les précautions nécessaires : masques, gel hydroalcoolique et distanciation. A cette occasion, nous remercions tout particulièrement Monsieur le Maire de nous avoir fait l'honneur de sa présence ainsi

que certains de nos fidèles ainés qui n'ont pas eu peur de braver le virus pour venir nous soutenir !!!



Infos du Burkina Faso

Sur place, outre la CoVid-19, le pays vit toujours sous la menace terroriste, principalement dans le Nord (frontière du Mali) et l'Est. Mathias, notre correspondant là-bas, a dû déménager nos filleules à Kaya, plus éloignée des affrontements afin d'assurer leur sécurité et leur permettre de continuer leur scolarité !



Nous avons 10 jeunes filles au collège (dont celle en 3ème a réussi son BEPC) et 5 au lycée : Alice et Jacqueline ont eu leur BAC.



Un grand bravo à elles d'avoir réussi leurs examens dans un contexte si compliqué et stressant ! Lycée et collège vont réouvrir cette année à Pissila ; nos filleules pourront y revenir.

Pour la rentrée 2020, nous aurons 7 filles au collège et 6 au lycée ; celle qui était en FAC aura, hélas, eu une année blanche. Les 2 filles qui ont eu leur BAC désirent poursuivre des études de droit. Nous leur souhaitons de réussir là aussi !! Celle qui a eu un bébé a son diplôme pour enseigner.

Que soient ici remerciés chaleureusement tous ceux qui, par leur participation, d'une manière ou d'une autre, nous ont permis d'obtenir ces résultats auprès de nos filleules qui vont ainsi pouvoir accéder à la vie active et mener une vie décente.

En parallèle, nous accompagnons 2 écoles primaires : celle de Kiemna n'ouvrira pas cette année mais nous pourrions continuer à suivre les élèves de Diassa où nous recruterons nos prochaines filleules.

A noter que depuis, l'action menée par notre association, le nombre d'élèves filles à l'école est passé de 20% à 50 %.

Tous cela montre que notre action au Burkina Faso est loin d'être inutile et que les efforts que nous faisons sont rendus au centuple par les réussites humaines de ces dizaines de jeunes filles qui peuvent accéder à un enseignement et par la suite un métier et à toutes ces mamans qui viennent accoucher en maternité en toute sécurité depuis le don d'un kit de vêtements et savon.

La générosité et la solidarité ne s'arrêtent pas à nos frontières....

En attendant des jours meilleurs, toute l'équipe d'Entre Chusclan et Pissila vous recommande de bien vous protéger et de passer de très joyeuses Fêtes.

En cette année particulière, compte tenu du contexte actuel, l'APE n'a pas pu et ne pourra pas organiser certains événements que les enfants et les parents attendent tant, tels que la traditionnelle fête d'Halloween, la fête de Noël ou le loto de l'école. Cependant, nous allons essayer, malgré tout, de ponctuer cette année 2020-2021 par diverses manifestations et actions.

Ca s'est passé lors du 1er trimestre

Le 5 septembre dernier, l'ancien bureau de l'APE était présent lors de la toute première édition de la **journée des associations Chusclanaises**. Les membres proposaient des activités aux enfants telles que gommettes, coloriages...



Chaque année, la **cueillette des olives** de la mairie est faite par les enfants de l'école durant le temps périscolaire. Cette année, le plan Vigipirate ne permettait pas d'effectuer cette action. Aussi, l'APE a proposé à l'ALP et à la mairie de ramasser les olives dans le respect des contraintes actuelles. Nous aurions aimé proposer cette activité à tous les parents d'élèves afin de passer un moment convivial et impliquer tous les enfants mais la crise sanitaire ne nous le permettait pas. En nous voyant, certaines personnes, se sont jointes à nous



et la cueillette a été fructueuse !!! 116 kgs d'olives ont été récoltées. En collaboration avec l'ALP et la mairie, qui fournissent les bouteilles, chaque enfant de l'école aura sa petite bouteille d'huile d'olive du village.



Evénements à venir

Il n'y aura malheureusement pas de **fête de Noël** cette année à l'école. Il y aura malgré tout un goûter organisé par l'équipe enseignante sur le temps scolaire ; l'APE participera au financement de celui-ci.

En remplacement du traditionnel loto de début d'année, **l'APE organisera une tombola courant février**. De nombreux lots à gagner seront proposés. Nous comptons sur vous !

Nous proposerons **une vente de chocolat de Pâques** pour régaler les gourmands ! Celle-ci sera ouverte à tous. Des bulletins de commandes seront également déposés chez les différents commerçants du village.



Pour le Carnaval, pas de défilé dans le village, mais nous avons comme projet **la venue d'une compagnie pour un spectacle magique** qui se tiendra à l'école durant le temps scolaire. Jongleurs, échassiers, danseuses et musiciens envahiront l'école ! Cette journée se clôturera par un goûter offert par l'APE.

Autre Projet

En fin d'année scolaire, nous proposerons, en collaboration avec l'équipe enseignante, une vente de sacs isothermes décorés avec les dessins des enfants.

Sorties

Les enseignantes ont inscrit toutes les classes de l'école au projet « Ecole et Cinéma ». Si celui-ci est maintenu, l'APE participera à son financement.

Pour le moment, nous ne pouvons pas prévoir d'éventuelles sorties de fin d'année, la kermesse, la fête de l'école, des ventes de gâteaux.... Mais si le contexte sanitaire le permet, nous nous ferons un plaisir d'organiser ces moments pour la joie des petits et des grands !

Le bureau étant réduit au minimum requis, pour maintenir l'association, nous avons besoin de vous ! N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations et nous rejoindre pour proposer toujours plus de projets pour nos enfants ! Le bureau de l'APE tient une nouvelle fois à remercier les parents d'élèves pour leur implication dans les différentes manifestations, la Mairie de Chusclan pour son soutien et l'équipe enseignante pour sa collaboration et vous souhaite à tous une bonne année 2021 !

Nouveau bureau

Président : MARCHETTI Vincent
Trésorière : CHERINO Sandra
Secrétaire : CHINIEU Carole

Contact et informations

ape.chusclan@gmail.com
Panneau d'affichage et Boîte aux lettres de l'APE devant l'école



Les Pattes Actives

Après un printemps confiné, c'est avec un grand enthousiasme, que les 56 marcheurs et 41 coureurs ont débuté la saison 2020/2021.

Les marcheurs se rassemblent le mardi matin pour une marche dynamique



et le samedi matin pour les personnes appréciant une marche plus tranquille.

Les coureurs se retrouvent le mardi, jeudi soir et dimanche matin pour une sortie d'une à deux heures.

Les pattes actives ont participé :

- à la journée des associations
- à la journée de nettoyage de la planète
- à l'organisation d'Octobre rose en balisant les circuits et le village.



- à la vente des brioches pour l'UNAPEI

Malheureusement la 2nde vague de l'épidémie du Covid nous a contraint d'arrêter nos activités.



Une décision sera prise ultérieurement pour savoir si on peut organiser « La randonnée des Rois » fin janvier et le trail le 16 mai 2021.

Les Pattes actives vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année, une heureuse année 2021 en pleine santé. Prenez soin de vous !

p.marie.the@hotmail.fr



Cèze Danse



C'est avec un grand enthousiasme, et quelques 40 danseurs que nous avons débuté la saison 2020/2021 de Cèze Danse.

Les mesures sanitaires préconisées pour cette période si particulière ont été mises en place et nous remercions notre professeur Laste et l'ensemble des adhérents de les avoir suivies scrupuleusement.

Les cours de Rock et Salsa ont rencontré un vif succès, les cours niveaux avancés ont affiché complet.

Malgré l'enthousiasme suscité par l'évènement Tango organisé les 25 et 26 juillet dernier, les stages proposés par Eva et Julien (<https://evajulientango.jimdofree.com>) et la pratique qui affichait complet, les cours de Tango Argentin n'ont pas pu être mis en place, nous les proposerons à nouveau pour la prochaine saison, ainsi que le cours de Swing.

A ce jour, ce n'est pas avant le 20 janvier 2021 que les cours pourront reprendre. Tous les cours annulés en raison du COVID seront rattrapés ou, en cas

d'impossibilité remboursés. Nous vous souhaitons de Belles Fêtes de fin d'année dansantes !

A noter sur vos agendas que la soirée annuelle de l'association aura lieu le samedi 29 mai 2021...



Les cours et horaires sont :

ROCK inter et avancé : Mercredi 18H30 – 19H30
 ROCK débutant : Jeudi 18H30 – 19H30
 SALSA débutant : Jeudi 19H30 – 20H30
 Salsa inter et avancé : Jeudi 20H30 – 10H30

Contact :

cezedanse@gmail.com
 06 74 19 16 48 / 06 23 72 13 17
 Facebook : Cèze Danse
 Site internet : cezedanse.fr

Ensemble Vocal Monticant

Et oui, cette année a été compliquée pour tout le monde. Nous avons pu pratiquer quelques cours de chants, dans les mesures sanitaires recommandées.

Toutes nos manifestations, comme celles des autres associations, ont été annulées et nous en sommes peiné.

Pour l'année 2021, nous espérons pouvoir effectuer toutes nos activités, comme le printemps des chorales en Avril, notre participation aux vendanges de l'histoire en octobre, le concert autour de l'orgue en novembre dans notre belle église et le chant de la Marseillaise pour la cérémonie du 11 novembre.

L'ensemble vocal souhaite que tous les Chusclanais et Chusclanaises se portent bien. Prenez bien soin de vous tous et toutes.

Choralement,
La présidente, le bureau, les adhérents.



Club de Scrabble

De nos jours, il est recommandé de prendre soin de son corps (natation, marche, gym, etc.) Mais, il ne faut pas, pour autant, négliger nos «neurones».

C'est pourquoi, le club de SCRABBLE de CHUSCLAN vous accueille tous les mercredis de 14H15 à 16H30 à la salle de LA BERGERIE.

Le montant de la cotisation s'élève à 10€ par an.

Durant la saison 2019/2020, ont été organisés :

- 7 Simultanés Permanents > 77 participants
- 3 Simultanés Fédéraux > 56 participants
- Verdians 2 > 10 participants
- Portes de Provence > 19 participants

Malheureusement, la saison s'est terminée le 9 mars 2020 à cause de la COVID19.

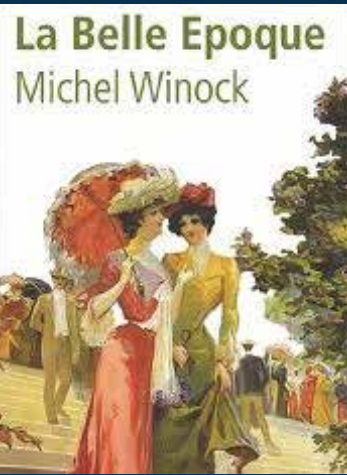
Concernant la saison 2020/2021 des SP et SF sont programmés. Nous avons pu réaliser :

- 1 Simultané Permanent > 7 participants
- 1 Simultané Fédéral > 8 participants
- Portes de Provence > 16 participants (Bagnols)

Les Verdians 2 sont programmés le 25 janvier 2021...

Du fait des consignes sanitaires strictes, le nombre de participants est, lui aussi, réduit.

PRENEZ SOIN DE VOUS !



La Belle Epoque

Nous espérons organiser notre Assemblée Générale en Février 2021 avec appel à cotisations qui sera cette année exceptionnellement de 10€ afin de compenser toutes les activités que nous avons été dans l'obligation d'annuler.

- * Printemps 2021 : Repas de l'amitié. Sortie avec au programme la Gastronomie du Vercors
- * Juin 2021 : Fête des Mères et des Pères
- * Automne 2021 : Sortie avec au programme le train de l'Ardèche et le village de Désaignes
- * 11 Novembre 2021 : Repas suivi d'un loto

Les différentes dates de repas et sorties vous seront communiquées dès que nous aurons le feu vert des différentes instances et que nous serons sortis de l'urgence sanitaire

En attendant essayez de passer de bonnes fêtes de fin d'année et surtout faites attention à vous

Amicalement

Le Club La Belle Epoque

Atelier d'Art En Cèze

Avant la reprise de Septembre, nous avons ré-aménagé l'atelier de façon à respecter les gestes barrières: Ainsi chaque artiste a son propre poste : 1 tabouret 1 chevalet et 1 table, et une étagère dédiée et personnelle pour entreposer son matériel.

Les cours sont organisés par groupe de 10 maximum les lundi et mercredi.

Dans l'espace restant, une grande table permet aux dessinateurs et aquarellistes de travailler à distance les uns des autres. L'accès aux évier a été facilité, au final les circulations sont plus fluides, les zones mieux identifiées et la convivialité conservée !

C'est donc plein d'enthousiasme que nous avons repris nos activités mi-Septembre avec cette année 19 adhérents. Sylvette nous accompagne toujours et encore avec la même énergie (Merci !) Malheureusement suite au 2ème confinement nous avons dû comme tout le monde mettre entre parenthèse nos projets..

Grâce aux moyens informatiques, et par vidéo, nous restons en relation et Sylvette nous assure des conseils pendant cette période.. (envoi de nos projets réalisés à domicile, et retour de ses commentaires.)

Au programme 2021 :

En Mars, une journée copiste au musée de Bagnols, et en fonction de la situation : visite d'une expo à Aix en Provence ou aux Baux de Provence, Exposition avec l'association Sculpt'art de Chusclan..

En attendant nous souhaitons à tous le meilleur pour cette fin d'année.

Contact :
maisondesartschusclan@orange.fr
Tél : 06 80 17 14 57 / 06 72 83 44 56





Entrons dans leur danse

Au cours de cette année 2020, notre association a pu réaliser de belles actions, à savoir :

L'EAU AU DISPENSAIRE

Depuis le 15 Mai 2020, l'eau est arrivée au dispensaire ... et L'EAU C'EST LA VIE !!



MOULINS à GRAINS

2 moulins à grains ont été installés sur les communes de TENGSOBGO et NAKANBA. Que de travail en moins et temps gagné pour les femmes qui au lieu de mobiliser leurs filles pour les aider, pourront les envoyer à l'école.



MACHINES A COUDRE

10 MACHINES à COUDRE et du matériel de couture ont été achetés et mis à disposition du Centre de formation qui vient en aide à des jeunes filles nécessiteuses.

LAIT EN POUDRE

Du lait en poudre a pu être distribué aux enfants malnutris fréquentant le centre de soins, ainsi qu'à ceux des villages alentours où Noélie se rend 3 fois par semaine.

MICROCREDITS

50 microcrédits ont été consentis à des femmes de KOUPELA. Depuis 2011, ce sont 388 femmes qui ont bénéficié de microcrédits : 315 ayant été consentis sur Pissila et alentours et déjà 73 sur Koupela.

Les justificatifs de nos actions sont à la disposition de nos adhérents.

EN PROJET POUR 2021

Il nous a été demandé d'aider les femmes fréquentant les maternités en leur fournissant des serviettes hygiéniques lavables. Des protections seront aussi offertes à des personnes incontinentes. Ce sont les jeunes filles pour qui nous avons acheté les 10 machines à coudre qui vont les fabriquer. Elles pourront ensuite les commercialiser, et bien entendu, l'association sera leur première cliente !!



Un important projet qui pourrait se réaliser en 2022 est à l'étude.



SI LA SITUATION LE PERMET, **NOTRE REPAS ANNUEL**, animé par le groupe KEEP ON ROCKIN aura lieu le **SAMEDI 13 MARS 2021**

Et **NOTRE MARCHE ARTISANAL** se tiendra le **DIMANCHE 13 JUIN 2021**

POUR NOUS JOINDRE :

Entrons dans leur Danse

70 Impasse des Oliviers

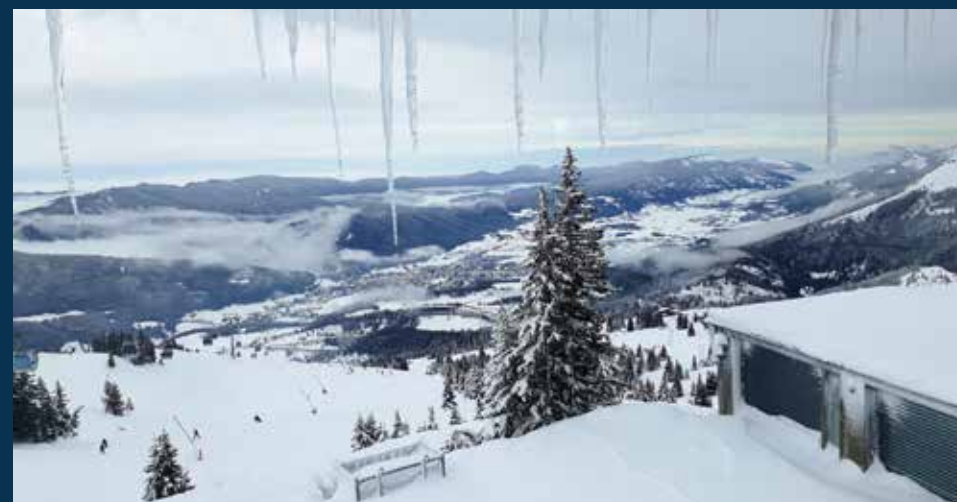
30200 CHUSCLAN

07.60.75.86.20

entronsdansleurdanse30200@orange.fr

www.entronsdansleurdanse.com

Les Marmottes Chusclanaises



« Les Années se suivent et ne se ressemblent pas ! »

Comme chaque année en novembre, nous sommes impatients de démarrer notre nouvelle saison qui ne dure hélas, que 3 mois seulement ; mettre en place le nouveau calendrier, préparer notre Assemblée Générale et retrouver tous nos adhérents pour échanger autour d'un pot, voir tomber la neige et commencer à ressortir son matériel pour être fin prêts à chausser les skis le moment venu.

Mais Patatrac !

Cette année la crise sanitaire est venue bousculer nos habitudes ! Il va falloir patienter et attendre que la situation s'améliore ... nous sommes suspendus aux nouvelles autorisations gouvernementales.

Nous espérons quand même un regain d'espoir en ce début d'année 2021 et ainsi donner rendez-vous à 5h45 le samedi matin sur le parking des Ecoles à Chusclan à nos fidèles habitués

goûter au spectacle de la nature qui est magnifique qui nous fait craquer à chaque fois, on ne s'en lasse pas !

Comme la saison dernière les tarifs restent inchangés et nous adapterons notre calendrier des sorties dès que les restrictions gouvernementales seront levées. Nous restons en contact et espérons vous retrouver très vite... mais en attendant prenez-bien soin de vous !!

En espérant que 2021 soit l'année du retour à la vie et que le meilleur reste à venir !



Saison 2020-2021

TARIFS	ADHESION	SORTIE	SORTIE NON ADHERENT
Skieur Individuel	35,00 €	37,00 €	52,00 €
skieur "Couple"	55,00 €	74,00 €	104,00 €
skieur "Enfant - 12 ans"	23,00 €	22,00 €	32,00 €
Skieur "Famille" (couple + 2 enfants - 12 ans)	83,00 €	100,00 €	168,00 €
Piéton-Marcheur	21,00 €	16,00 €	23,00 €

STATIONS DE SKI PROPOSEES

L'ALPE D'HUEZ - L'ALPE DU GRAND SERRE - CORRENCON - LES 7 LAUX - CHAMROUSSE

HORAIRES

5h45 Rendez-vous parking Ecoles à CHUSCLAN
6h Départ Bus
16h30 Rendez-vous bus pour retour
16h45 Départ bus

Pour le bon fonctionnement des sorties, il est impératif de bien respecter ces horaires.

INSCRIPTIONS

Permanence tous les mercredis de 18h30 à 19h30 avant-veille de chaque sortie, au Café de la Place à CHUSCLAN,
Par e-mail lesmarmotteschusclanaises@gmail.com
Par téléphone : Michel BOUCHARD 06 71 06 85 76 - Michel TOMASINO 06 82 36 73 86 -
CAFE DE LA PLACE 04 66 90 10 26 pendant les horaires de permanence.

REGLEMENT

Les sorties ne seront pas maintenues en cas de météo très défavorable ou si nombre d'inscrits inférieur à 20 personnes.
Les personnes de - 18 ans doivent être accompagnées d'un adulte majeur.
Les prix comprennent le forfait journalier, le transport en bus et l'assurance.
Le choix des stations est décidé à chaque sortie en fonction de l'enneigement, du trafic routier dû au chassé-croisé des vacances scolaires et des conditions météorologiques.

 facebook
Les Marmottes Chusclanaises

Au moment où nous écrivons ces quelques mots, le confinement est à nouveau d'actualité et l'atelier est donc fermé jusqu'à nouvel ordre.

Par contre, nous avons pu donner des cours aux associations

Mosaïque en Cèze et SAMSAH ainsi qu'à l'école de Chusclan, dans leurs locaux respectifs.

Après le premier confinement et après la mise en place des gestes barrières adaptés, nous avons pu rouvrir l'atelier pendant tout

l'été et les adhérents ont répondu présents avec beaucoup de plaisir.

Terre et formes a également eu l'honneur de pouvoir participer au premier forum des assos de Chusclan.

Infos et CONTACTS

Maria Waltz 06 31 15 93 22 | www.terre-et-formes.jimdo.com | terreetformes30@gmail.com

Voici à présent des exemples des différents modes de décoration des pièces utilisés à l'atelier.

MISHIMA



Le potier incise la pièce pour ensuite remplir l'incision avec de l'engobe de couleur contrastante

BARBOTINE



Consiste à ajouter des reliefs en barbotine sur un tesson

JUS D'OXYDE



Mélange d'oxydes et d'eau. Appliqué sur terre crue ou cuite.

SGRAFFITO



Consiste à graver la surface de l'argile après l'avoir couverte d'un engobe

EMAIL



Enduit vitrifiable posé sur une céramique cuite, afin de la durcir et de la rendre imperméable

ENGOBE



revêtement mince à base d'argile délayée (colorée ou non), appliqué sur un tesson

PATINE



finition à froid obtenue avec des pigments ou des oxydes appliqués sur terre cuite.

consiste à remplir un moule de coulage avec deux barbotines de couleurs différentes sans trop les mélanger.

NÉRIAGE



2020 aura marqué les esprits au sein de notre Club !

Trois mois de confinement sans aucune sortie vélo, annulation pour la 2ème année consécutive de notre manifestation du Rallye des Primeurs mais aussi et surtout notre association a été endeuillée par la disparition de 2 de nos fidèles membres depuis de très nombreuses années, Louis CHINIEU et plus récemment Jean Louis TAVAN, nous leurs rendons hommage.

Cette année, notre club comptait 27 licenciés et 14 membres. Tous se sont retrouvés le 18 janvier 2020 à la salle du stade, autour d'un buffet dinatoire clôturé par la traditionnelle galette des rois.

En début d'année, nous avons programmé les sorties clubs de préparation pour notre séjour dans les Alpes. Mais le mois de mars, en plein confinement, nous avons été freinés dans notre élan.

Heureusement, notre séjour a quand même eu lieu du 02 au 05 juillet 2020. 18 cyclistes ainsi que Pierre pour la voiture d'assistance ont participé à notre sortie annuelle dans les cols mythiques des Alpes. Nous logions à St Michel de Maurienne.



Le premier jour, malgré une météo incertaine, nous nous sommes élancés dans la montée du col du télégraphe, 12kms à 7% de moyenne.

Arrivés à Valloire, nous avons enchaîné avec le col du Galibier, 18kms à 7% de moyenne pour arriver à 2642 m d'altitude et une température ne dépassant pas les 6 degrés au sommet avec un brouillard glaçant.

Les plus courageux sont descendus sur le col du Lautaret pour repasser ensuite le Galibier et se retrouver tous pour le repas à Valloire avec les Vététistes partis de leur côté sur les sentiers et chemins du Galibier.

Deuxième jour, direction le col de l'Iseran qui culmine à 2764m. Très belle ascension de plus de 30 kms à 4.2% de moyenne avec des passages à 11%. Paysage magnifique sous un soleil radieux pour arriver au sommet au beau milieu d'énormes congères. Nous nous sommes arrêtés pour la pause repas pris en terrasse, dans le charmant village de Bonneval sur Arc.



L'après midi direction le col de Mont Cenis 10kms à 7% de moyenne pour profiter de la belle vue sur le

lac du même nom, qui nous sépare de L'Italie.



Le dernier jour nous avons entrepris l'ascension du col de Chaussy, 14 kms à 7.5% de moyenne en passant par les 18 lacets spectaculaires de Montverniers, une petite route en épingle, construite à flanc de falaise. Le sommet à 1533 m d'altitude offre un beau panorama sur la vallée de la Maurienne.



En septembre, à l'occasion de la journée des Associations, nous avons tenu un stand. Un atelier vélo devait se tenir également afin d'intervenir auprès des écoles. Hélas, nous avons été contraints d'annuler cette animation en raison des directives gouvernementales dues à la crise sanitaire.

Retrouvez notre actualité sur notre page internet du Cyclo Club de Chusclan ou sur notre page FACEBOOK.

Le Cyclo Club vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2021, une bonne santé et prenez soin de vous !



Atelier SCULPT'Art

Septembre 2020, c'est le démarrage de notre activité SCULPTURE. Notre association qui compte 15 adhérents s'est remise au travail avec toujours autant d'entrain et des idées pleines la tête.



Lors de notre Assemblée Générale, le 1er octobre 2020, nous avons exposé nos objectifs et projets de l'année.

L'univers de la sculpture requiert un certain savoir faire et même si certains de nos adhérents sont autodidactes, nous mettons à disposition plusieurs choix de technique d'apprentissage en fonction des préférences personnelles :

- La technique par ajout consiste à juxtaposer de la matière de manière à créer des volumes et des formes.
- L'autre technique, au contraire, consiste à retirer de la terre d'un bloc pour obtenir la forme attendue.

Des stages à la carte sont proposés une fois par trimestre et davantage selon la demande. Ainsi, on peut choisir sa technique et progresser à chacun à son rythme. Seule contrainte, s'inscrire à l'un des 3 stages proposés dans l'année.



Cette année, nous allons renouveler notre journée RAKU qui visiblement a remporté un franc succès.

Et si la situation sanitaire le permet, nous espérons, cette fois, faire le stage de TERRE SIGILE déprogrammé la saison dernière à cause du confinement.



Bien que chacun ait pu continuer la sculpture à son domicile, notre activité reste fortement perturbée par la fermeture de l'atelier en octobre.



En attendant, nous œuvrons à créer des formes avec nos mains et vous rendez-vous les 5 et 6 juin prochain pour notre EXPO !



Nous sommes très honorés de la participation d'Odile, au 8ème Salon d'Automne de PONT SAINT ESPRIT – Peinture et Sculpture.



En espérant que cette situation de crise soit vite oubliée et que 2021 fasse la part belle à nos associations.

Nous pensons à toutes les personnes touchées par le virus et leurs souhaitons un très bon rétablissement, en vous souhaitant une très bonne et heureuse année 2021 !

atelier.sculptart@gmail.com



Destination Bien-être



Face à la crise sanitaire actuelle, nous ressentons plus que jamais la nécessité de créer et faire vivre un espace de détente, mais aussi d'écoute et d'échanges.

Destination Bien-être Chusclan est une toute jeune association qui a pour but de vous proposer et de vous faire découvrir différentes formes de relaxation : Sophrologie relationnelle®, méthode TRE®, relaxation en mouvement (Qi Gong) et méditation, entre autres.

Nous avons mis en place des

parcours hebdomadaires et nous espérons pouvoir rapidement organiser des activités ponctuelles. Les séances que nous proposons sont adaptées en fonction des besoins des différents groupes par notre intervenante, Mlle Elodie Klein, Sophrologue Relationnelle® et Praticienne TRE®.

Malheureusement, ce deuxième confinement nous contraint pour l'instant à suspendre les séances, nous sommes impatients de vous retrouver et d'accueillir de nouveaux participants.

Pour plus d'informations et en attendant la reprise vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook : Destination Bien-être Chusclan

Par email ou téléphone : chusclan.bienetre@gmail.com 06.83.63.80.28

Ne vous trompez pas de Destination, rejoignez-nous ! Amicalement.

Présidente : Annie Boyer
Secrétaire : Lyse Couston
Vice présidente : Aline Fabre
Trésorière : Jacqueline Escolivet



Horaires	
MARDI 10h00 Parcours Bien-être, 1er Niveau	JEUDI 10h00 Parcours Bien-être, 2ème Niveau
17h30 Ateliers Sophrologie	
18h30 Respiration, Relaxation, Méditation	
TARIFS Adhésion à l'association : 15 euros/an	LIEU Salle du Stade Chusclan 1 séance /semaine 10 euros 2 séances /semaine 16 euros



PROGRAMME POUR L'ANNÉE 2021

Voyage Cœnotourisme

« Révélation Beaujolais »

le 9, 10 & 11 avril 2021

(Voyage initialement prévu en 2020)



Pour information : les personnes qui étaient inscrites sur le voyage 2020 seront prioritaires sur les inscriptions 2021. Un email de pré-inscription vous sera adressé courant janvier. En raison du contexte actuel, des modifications sur le circuit peuvent être réalisées.

Pour les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe de participants vous pouvez contacter le bureau par email à : vendangesdelhistoire@orange.fr



En mai, **soirée Bar à Vins pour la sortie du livre « Mémoire »** consacré à la vie viticole du village réalisé par le Syndicat des vignerons de Chusclan.

Toutes les personnes qui souhaitent nous faire parvenir des photos ou articles de presse de 1939 à 2008 sur : le vignoble, la cave, le château de Gicon, les repas des fermiers de la Rouvière... peuvent nous contacter par mail à : vendangesdelhistoire@orange.fr afin de connaître les modalités de ce projet.



Fête de la Musique

Rendez-vous le samedi 19 juin au Parc Pontal. Groupe musical, Bar à vins & restauration sur place.

Vendanges de l'Histoire

Les 8, 9 & 10 octobre 2021 dans le centre du village. (Programme en cours d'élaboration).



Alors que nous avons vécu une année 2020 très difficile, le vœu de chacun des membres du syndicat des vignerons pour cette nouvelle année et de voir une vie normale se rétablir et que la sécurité sanitaire revienne le plus vite possible. A toutes et à tous, nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé pour cette nouvelle année avec l'espoir de pouvoir partager très prochainement de nombreux événements en votre compagnie dans notre village.

Syndicat des vignerons de Chusclan

4 rue de l'église CHUSCLAN

04 66 90 08 42

vendangesdelhistoire@orange.fr



ALIMENTATION

Boulangerie
rue Basse

Domaine de la Muscadère
Asperges
06 82 36 73 86
FB : Domaine-De-La-Muscadiere

Michel le Panier Gourmand
Place de la Fontaine

ARTISAN / ARTISTE

Hervé ALEGRE
Plâtrier-maçon
04 66 90 02 89

Amour de chien
Toiletteuse Canin
Ch. Combe de Carmignan
07 61 93 56 16

Gilles AZNAR
Plaquiste-Jointeur
06 27 40 98 35
aznargilles@gmail.com

CORY CERAM
Fabrication d'articles
céramiques
coryceram@gmail.com

Creanola
Articles pour bébés/enfants
06 24 39 11 96
facebook : creanola

DANIELA Décoration
Création de décors réceptions
danieladeco@gmail.com
06 22 81 54 31

Didier DUMAS
Carreleur
06 68 95 04 05

Krystin – Arts Plastiques
Sculptrice
06 23 72 13 17
<http://krystin.fr>

LIVE COCKTAIL
Animation musicale
06 42 75 06 91
www.livecocktail.uphero.com

Maman renard
bijoux artisanaux
www.mamanrenard.jimdo.com

MARROSU Laurent
Maçonnerie générale
04 66 89 55 36

Music Never Sleep
Facebook : flonflonmusic

Passera Paysage
Facebook : Passera paysage

Peintre en bâtiment
Frédéric MARTINEZ
fredyfredo07@hotmail.fr
06 76 52 25 45

POBELLE Pierrick
PHOTOGRAPHE
06 50 40 91 17
<http://pierrick.pobelle.com>

T.A.E OUVRAY Alain
Électricité et plomberie
04 66 90 00 91 / 06 07 39 51 54

Jonathan Sabatier
Plomberie Chauffage
06 25 77 83 27
FB : jonathan sabatier

TP CHUSCLANAIS
samuelpassera@yahoo.fr
06 18 51 87 29
facebook : tpchusclanais

ASSISTANTES MATERNELLES

Nadine CLAPIT
Chemin des costes
04.66.90.14.03

Blandine LEBEGUE-GLAIZAL
Chemin des costes
04.66.90.08.19

Martine VOLLE
Ch. de la Fontaine du Renard
06.20.78.77.84

Emilie FABRE
Chemin du Rhône
06.89.37.20.56

Marie-Ange REY
Sentier du raisiné
04.66.90.10.67

Audrey LECRENIER
Ch. Combe de Carmignan
06.99.21.27.52

BEAUTÉ

Beautiful Nails
Onglerie
06 29 65 57 89
FB : beautifulnailsonglerie

Intuition Coiffure
rue Olivier de Serres
04 66 90 08 31
Facebook : intuitioncoiffure

Institut de Marine
rue du ruisseau
06 70 35 45 73
Facebook : institutdemarine

Les symphonies de Marie
INSTITUT DE BEAUTE
5 rue Olivier de Serres
04 66 82 41 09
FB : symphonies de marie

HÉBERGEMENT

L'Angevis
335 chemin de Cantemerle
www.hotel-restaurant-angevis.fr
04 66 90 03 15

Camping Les Bergassons
32 Chemin du Ravin
04 66 90 17 31

EHPA St Emétéry
61 chemin des Horts
Hébergement de vacances
04 66 90 19 02

La Noria
132 Chemin des Horts
04-66-90-13-01 - 06.88.94.22.85
www.domainelannoria.com

Résidence de la Tour
06 13 04 32 77
www.immomer.net

PÔLE MÉDICAL 580 CH. DES ROGATIONS

Pharmacie Labeille
04 66 90 18 17
FB : pharmacie labeille

Kinésithérapeute
Monica & Ionut LEON
04 66 50 26 85

Sophrologue
Elodie Klein
06 88 90 79 51

Osteopathe
Marine Clément
06 66 11 69 88

Infirmières
Carine Blanchard
Chantal Valvasori
06 70 78 06 47
Elisabeth Guerin
07 77 05 58 04

Médecin Généraliste
Dr Philippe Madelaine
04 66 90 18 36

RESTAURATION

L'Angevis
335 chemin de Cantemerle
www.hotel-restaurant-angevis.fr
04 66 90 03 15

Café de la Place
10 place de la Fontaine
04 66 90 10 26

Family Pizza
2 bis rue du roc
04 66 82 37 38
Facebook : Family Pizza

La 16 Guinguette
chemin de Bagnols
Facebook : la16guinguette
06 03 37 95 79

M'& deliss
rue du ruisseau
04 66 90 11 67
Facebook : restaurantm.deliss

Sushi grisard
06 87 47 68 71
Facebook : sushigrisard

VINS

Carré Vin, Caviste
132, Chemin des Horts
06 03 91 83 64
www.carrevin.fr

Maison Rivier
896 Chemin de Force Mâle
06 28 90 19 55
www.maisonrivier.com

Maison Sinnæ
Route d'Orsan
04 66 90 53 46
www.sinnae.fr

AGENDA

JANVIER

4. Rentrée Scolaire
Voeux du Maire
Rando des Rois
Pattes Actives Chusclanaises

MARS

13. Repas annuel
Entrons dans leur danse

MAI

2. Fin des vacances scolaires de fin de Printemps
16. Trail de Chusclan
Pattes Actives Chusclanaises
29. Soirée Annuelle
Cèze Danse
Soirée Sortie du livre 'Mémoire'
Syndicat des Vignerons

FÉVRIER

13. Début des vacances scolaires d'hiver
28. Fin des vacances scolaires de fin d'année

AVRIL

- 09-11 Voyage Oenotourisme
Syndicat des Vignerons
17. Repas de l'amitié
La Belle Époque
11. Début des vacances scolaires de Printemps

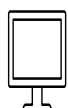
JUIN

- 5-6. Exposition
Sculpt'Art
13. Marché Artisanal
19. Fête de la Musique
Syndicat des Vignerons

Pour suivre les dernières infos du village !



www.chusclan.fr



Les panneaux lumineux
(place de la Mairie et parking de l'école)



Page Facebook : Chusclan



Cedralis : vous êtes nouveaux arrivants ou vous ne recevez pas les messages d'alerte téléphonique >> inscrivez-vous en Mairie, afin de bénéficier du Système d'Alerte et d'Informations aux populations en cas de risques naturels, chimiques, radiologiques ou sanitaires.

